

Aquaroc PU glue

Aquaroc PU glue est une colle à joints sans solvants à base de polyuréthane pour la plaque de béton léger à base de ciment Aquaroc. Elle est utilisée pour les joints dans les salles humides et les salles d'eau comme les salles de bains, les cuisines et les surfaces exposées à des contraintes chimiques.

Désignation de la substance ou du mélange et de l'entreprise

Noms commerciaux	Aquaroc PU glue
Utilisation de la substance / du mélange	Produit de construction (colle, colle à joints)
Fabricant/Fournisseur	Rigips SA Gewerbepark 5506 Mägenwil Suisse Tél. +41 62 887 44 44 info@rigips.ch

Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008

Classe de risque	Catégorie de danger	Indications de danger
Eye Irrit.	2	H319-Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT RE	2	H373-Peut provoquer des lésions aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
Skin Irrit.	2	H315-Provoque une irritation cutanée
Resp. Sens.	1	H334-Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
Resp. Sens.	3	H335-Peut irriter les voies respiratoires
Skin Sens.	1	H317-Peut provoquer une allergie cutanée
Carc.	2	H351-Susceptible de provoquer le cancer

Classification selon la directive 67/548/EWG et 1999/45/CE

Xi, Irritant, R36/37/38

Xn, Sensibilisant, R42/43

Xn, Nocif pour la santé, R40-R48/20

Éléments d'étiquetage:

Étiquetage selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008



Danger

H315 Provoque une irritation cutanée

État 03/2015

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H351 Susceptible de provoquer le cancer
H373 Peut provoquer des lésions aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
P284 Porter une protection respiratoire
P280 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage
P260 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs
P302 + P352 En cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau et au savon
P305 + P351 + P338 En cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale
P405 Garder sous clef

EUH204 Contient un isocyanate. Peut provoquer des réactions allergiques.

Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit. Les personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées devraient éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit. Ce produit ne doit pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un masque de protection équipé d'un filtre à gaz.

Autres risques

Contient diphénylméthane diisocyanate, isomères et homologues

Composition / Informations sur les composants

Caractérisation chimique

Mélange.

Name	Identification	%	Classification according to N° 1272/2008 regulation [CLP]
Methylenediphenyl diisocyanate	N° CAS: 26447-40-5 EINECS: 247-714-0 N° REACH: 01-2119457015-45	20-50%	 Resp.Sens. 1, H334 ; Carc 2, H351, STOT RE 2, H373  Acute tox. 4, H332; Skin Irrit.2, H315; Eye Irrit.2, H319; Skin Sens.1, H317; STOT SE 3, H335
Diisodecyl phthalate (substance with a Community exposure limit)	N° CAS:26761-40-0 N° EINECS: 247-977-1 N° REACH: 01-2119422347-43	2-5%	
2-2' dimorpholinyl-diethyl éther	N° CAS: 6425-39-4 N° EINECS: 229-194-7 N° REACH: 01-2119969278-20	< 2%	 Skin Irrit.2, H315 Eye Irrit.2, H319
Diisononyl phthalate (substance with a Community exposure limit)	N° CAS:28553-12-0 N° EINECS: 249-079-5	< 0.5%	

Indications supplémentaires

Contient du 4,4-Diisocyanate de méthyldiphényl (CAS: 101-68-8, EINECS: 202-966-0, rég. no 01-2119457014-47)

État 03/2015

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.

Mesures de premiers secours

Indications générales

Retirer immédiatement les vêtements souillés avec le produit. Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

En cas d'inhalation

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas d'absorption

Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

En cas de contact avec les yeux

Laver immédiatement les yeux en tenant les paupières ouvertes pendant plusieurs minutes sous l'eau courante et consulter un médecin.

Mesures de lutte contre l'incendie

Agents d'extinction appropriés

CO₂, poudre extinctrice ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Prendre les mesures habituelles en cas d'incendie avec des produits chimiques.

Indications supplémentaires

Porter un appareil de protection respiratoire. Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions individuelles

Veiller à assurer une aération suffisante.

Précautions en matière d'environnement

Ne pas laisser couler dans les eaux d'égout/les eaux superficielles/la nappe phréatique.

Méthodes de nettoyage / d'absorption

Recueillir par moyen mécanique.

État 03/2015

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.

Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération/aspiration sur le lieu de travail.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Autres indications sur les conditions de stockage

Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

Ne pas stocker avec les aliments.

Stocker dans des récipients bien fermés, au frais et au sec.

Veiller à assurer une aération suffisante.

Protéger de la chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Paramètres de contrôle

9016-87-9 diisocyanatodiphénylméthane, isomères et homologues

Valeur de court terme WEL: 0.07 mg/m³; Valeur long terme WEL: 0.02 mg/m³

Sen; as-NO

26761-40-0 phtalate diisodécylique

28553-12-0 phtalate diisononyl

Valeur long terme WEL: 5 mg/m³

101-68-8 diphénylméthane-4-4'-diisocyanate

Valeur courte durée WEL; 0.07 mg/m³; Valeur long terme WEL; 0.02 mg/m³

Sen; as-NO

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Éviter les contacts avec les yeux et la peau.

Protection respiratoire

Ce produit ne doit pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un masque de protection équipé d'un filtre à gaz.

Protection des mains

Gants de protection. De toute façon, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail. Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés.

Protection oculaire

Porter des lunettes de protection.

Protection corporelle

Porter des vêtements de travail de protection.

État 03/2015

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.

Propriétés physiques et chimiques

Indications générales

Forme	pâteuse
Couleur	beige pigmenté
Odeur	sans odeur

Changement d'état

Température de fusion	pas applicable
Point d'ébullition	> 200°C
Point d'éclair	produit ne s'allume pas automatiquement
Température d'auto-allumage	pas applicable
Température de décomposition	> 140°C
Explosibilité	pas applicable
Densité à 20°C	1.07 g/cm ³
Solubilité/Miscibilité avec l'eau	insoluble, réagit avec l'eau
Viscosité, dynamique	400000 mPas (20°C)
Teneur en COV	0%

Stabilité et réactivité

Réactivité

Thermique: pas de décomposition en cas de manipulation conforme. Éviter tout échauffement important.

Stabilité chimique

Les contacts avec l'humidité et l'eau déclenche la libération de CO₂, ce qui génère une surpression dans les récipients fermés. Réaction en présence d'alcool, d'amines. Réaction exothermique.

Produits de décomposition dangereux

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'incendie.

Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Pas applicable

Effet irritant

Peut provoquer une irritation de la peau et des muqueuses. Peut provoquer une irritation en contact avec les yeux.

Sensibilisation

Peut provoquer une sensibilisation par inhalation et contact avec la peau. Les personnes sensibilisées peuvent développer une réaction très forte à des concentrations minimales. L'utilisation de ce produit est déconseillée aux personnes asthmatiques ou sujettes à des affections des voies respiratoires.

Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

État 03/2015

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.

Données environnementales

Toxicité

Aucune donnée disponible.

Remarque

Les influences mécaniques sur le produit (par ex. les collages) peuvent provoquer des dégâts.

Indications générales

Classe de danger pour l'eau 1 (auto-classification), représente un faible danger pour l'eau.

Ne pas laisser couler dans les eaux, dans une nappe phréatique ou dans les eaux d'égout.

Considérations relatives à l'élimination

Recommandation

Respecter les réglementations régionales.

Après durcissement, le produit peut être éliminé avec les ordures ménagères ou industrielles. Le produit non utilisé (liquide, pâteux) doit être éliminé avec les déchets spéciaux. L'attribution d'un numéro de code de déchet selon le décret sur le répertoire des déchets (AVV) ne correspond pas à une attribution spécifique aux matériaux du fabricant; le numéro de code de déchet doit être attribué par l'utilisateur lui-même conformément à l'utilisation du produit.

Les emballages entièrement vidés et propres peuvent être amenés au recyclage. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés ou les emballages qui contiennent des restes de produit sont à éliminer comme le produit.

Informations relatives au transport

Ne représente pas un produit dangereux selon les prescriptions de transport nationales et internationales.

Informations relatives à la réglementation

Réglementation/Législation sur la sécurité, la santé et l'environnement spécifique à la substance ou au mélange

Classification et étiquetage

Pas applicable

Directives nationales

Classe de danger pour l'eau 1 (auto-classification), représente un faible danger pour l'eau.

L'évaluation de la sécurité chimique n'est pas prévue pour les mélanges.

Autres informations

Modifications de la fiche de données de sécurité / Motif du changement

Nouvelle fiche selon 1907/2006/CE.

Service établissant la fiche technique

Rigips SA, Département Management Produit, 5506 Mägenwil, Suisse

Autres informations

Les informations de cette fiche de données techniques correspondent au stade actuel des connaissances.

État 03/2015

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.

Elles décrivent le produit exclusivement en ce qui concerne les impératifs de sécurité et ne représentent aucune garantie des propriétés du produit décrit.

Elles ne peuvent ni être modifiées, ni être transmises sur d'autres produits.

État 03/2015

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.